

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396



Armoire du matériel expérimental vaudois

(Voir page 656)

Partie corporative**VAUD****« Le roi David »**

L'orchestre de la Suisse romande organise un concert hors abonnement, en hommage à Arthur Honegger, le dimanche 15 décembre, à 20 h. 30, au théâtre de Beaulieu. « Le roi David » y sera donné sous la direction de M. Ernest Ansermet, avec les concours de solistes et du Chœur des Jeunes de Lausanne (dir. A. Charlet).

En début de programme : une « Cantate de Noël ».

Prix des places : 4, 5 et 6 francs. La location est ouverte au secrétariat de l'Université populaire, 12, rue Pichard, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. La vente des billets est réservée en exclusivité aux membres de l'Association jusqu'à samedi 30 novembre, à midi. La SPV étant « membre collectif », vous pouvez aussi profiter de cette faveur.

R. P.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique**1. Démonstration de Trampoline.**

Une démonstration de gymnastique au moyen de trampoline aura lieu samedi 30 novembre 1957, à 14 h. 30, au local de gymnastique du Collège scientifique cantonal.

Les instituteurs et maîtres spécialistes qui s'intéressent à ce nouvel engin de gymnastique sont cordialement invités. Prière de se munir de ses effets de gymnastique.

2. Cours de patinage.

Un cours de patinage aura lieu à la patinoire de Montchoisi les dimanches soirs 8 et 15 décembre, 12 et 19 janvier, dès 20 h. 15.

Le cours, dirigé par A. Schlageter, débutera le 8 décembre, à 20 h. 15, sur la patinoire.

Les membres de l'AVMG se verront remboursés de leurs frais d'entrée et de la moitié de leurs frais de voyage.

L'AVMG et la direction de la Patinoire

déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Les inscriptions doivent parvenir à A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne, jusqu'au mercredi 4 décembre 1957.

Le comité.

GENÈVE**UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES****Convocation**

Mercredi 27 novembre 1957, à 17 h. précises, à l'école de Geisendorf (atelier 2), pour une séance d'informations qui sera suivie d'une visite des classes enfantines et de la présentation de leur « Théâtre Guignol ».

La présidente :
M. Meyer de Stadelhofen.

Victoires

Le championnat de basket-ball a commencé sous les meilleurs auspices pour les couleurs de l'UIG, puisque nos deux équipes ont gagné leur premier match.

En voici les résultats : UIG II-Faubourg BC 33-29 ; UIG I-Parcs et Promenades 39-16.

A noter la main exceptionnelle du président Pierrehumbert qui a marqué 10 points en seconde mi-temps.

J. E.

Avez-vous envoyé votre bulletin d'inscription pour la soirée d'Escalade ?

N'attendez pas le dernier moment. Vous rendrez service aux organisateurs. Et le nombre de places n'est tout de même pas illimité.

J. E.

NEUCHÂTEL**Centrale d'éducation ouvrière****Cours de militants**

Samedi et dimanche 30 novembre et 1er décembre 1957, à l'hôtel Chaumont et Golf, s/Neuchâtel.

Programme :

1. Cent cinquante ans d'histoire ouvrière, par M. Ph. Müller, professeur à Neuchâtel ;

2. La propagande syndicale (recrutement, propagande indirecte, un peu de psychologie pratique, la vie dans la section, etc.) par M. Bruno Mural, secrétaire adjoint CEO, Berne.

3. Quelques problèmes d'actualité syndicale, par Jean Moeri, secrétaire de l'USS, Berne.

Le cours débutera le samedi matin, à 9 h. 30, et se terminera le dimanche par le repas de midi.

Prix de pension : 22 francs.

Inscriptions jusqu'au 23 novembre, par l'intermédiaire des sections (M. Roger Hügli, Colombier, NE).

JURA BERNOIS**Cours de gymnastique du premier degré**

L'inspectorat cantonal de gymnastique, en collaboration avec l'Association jurassienne des maîtres de gymnastique, organise un cours à l'intention du corps enseignant du 1er degré. Le cours aura lieu à Delémont, les 6 et 7 décembre prochains. Les participants toucheront les indemnités ordinaires : frais de déplacement, 2 indemnités journalières et éventuellement une indemnité de nuit.

Inscriptions à adresser jusqu'au 30 novembre à Mlle S. Gyr, maîtresse de gymnastique, Ecole normale, Delémont.

Le comité technique de l'AJMG.

SOMMAIRE

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Brèves lectures. — A. Chz. : Du nouveau dans l'enseignement de l'Histoire à l'école secondaire. — La poésie de la semaine. — Ed. Guéniat : Centre d'information de l'école normale des instituteurs de Porrentruy. — A. Frésard : Calculs relatifs aux aiguilles de la montre. — A. C. : Matériel expérimental veudois. — Enquête sur le civisme. — Y. M. : Grammaire française. — Jacques Bron : Celui qui frappe à la porte... — A. Charlet : Initiation à la musique par le disque. — Bibliographies.

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : « Le roi David ». — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève : UAEE Convocation. — Victoires. — Avez-vous envoyé votre bulletin d'inscription ? — Neuchâtel : Centrale d'éducation ouvrière. — Jura bernois : Cours de gym du 1er degré.

HENNIEZ
LITHINÉE

L'eau de table par excellence

Partie pédagogique

Brèves lectures

LE BONHEUR

En vérité, le bonheur qui prend élan sur la misère, je n'en veux pas. Une richesse qui prive un autre, je n'en veux pas...

Il y a sur la terre de telles immensités de misère, de détresse, de gêne et d'horreur que l'homme heureux n'y peut songer sans prendre honte de son bonheur. Et pourtant, ne peut rien pour le bonheur d'autrui celui qui ne sait pas être heureux lui-même. Je sens en moi l'impérieuse obligation d'être heureux. Mais tout bonheur me paraît haïssable qui ne s'obtient qu'aux dépens d'autrui et par des possessions dont il le prive.

Pour moi, j'ai pris en aversion toute possession exclusive ; c'est de don qu'est fait mon bonheur, et la mort ne me retirera des mains pas grand-chose. Ce dont elle me privera le plus, c'est des biens épars, naturels, échappant à la prise et communs à tous... Quant au reste, je préfère le repas d'auberge à la table la mieux servie, le jardin public au plus beau parc enclos de murs, le livre que je ne crains pas d'emporter en promenade à l'édition la plus rare, et si je devais être seul à pouvoir contempler une œuvre d'art, plus elle serait belle et plus l'emporterait sur la joie la tristesse.

Mon bonheur est d'augmenter celui des autres. J'ai besoin du bonheur de tous pour être heureux.

A. Gide.

UN BEL EXEMPLE DE COURAGE

Au fond d'une galerie de mine, un ouvrier mineur est pris sous un éboulement. Il est en danger de mort : on appelle le docteur.

Le docteur s'approcha de lui ; il palpa le blessé. Tout son corps était intact, sauf l'avant-bras gauche, pris sous l'éboulement, tellement écrasé, broyé sous le poids énorme des rochers que le malheureux était prisonnier. Le seul moyen de le délivrer était de l'amputer. « Eh bien ! allez-y, docteur, murmura-t-il, pourvu que vous me tiriez de là bien vite. » Le sous-directeur lui chuchota à l'oreille : « Au nom du ciel, dépêchez-vous, docteur, ce toit va s'effondrer sur nous avant que nous n'ayons le temps de dire ouf. »

Le mineur fut opéré immédiatement. Le docteur, étendu de tout son long dans une flaque de boue, sous une voûte de deux pieds de haut, plia son veston et le glissa sous la tête du mineur. Le pauvre homme fut opéré immédiatement. Une sueur froide inondait le front du docteur. Il ne voyait pas ce qu'il faisait, suffoqué dans ce trou à rats, à cette profondeur sous terre. N'étant pas chirurgien, il tâtonnait désespérément... La voûte allait s'écrouler sur eux tous... Enfin, il faillit sangloter de soulagement... Se redressant sur les genoux, il dit : « Emportez-le. »

Lentement, le cortège se mit à remonter le chemin. Il n'avait pas fait soixante pas qu'un grondement sourd éclata derrière lui dans les ténèbres...

D'après Cronin.

(Extrait du J. des I. du 15 mars 1952.)

Du nouveau dans l'enseignement de l'Histoire à l'école secondaire

La parution de deux nouveaux manuels d'histoire générale destinés aux écoles secondaires (E. Giddey, Histoire générale du XIV^e au XVIII^e siècle ; G.-A. Chevallaz, Histoire générale de 1789 à nos jours. Payot et Cie, édit., Lausanne) constitue un événement pédagogique dont on ne saurait trop souligner l'intérêt et la valeur.

Ils apportent un tel renouvellement dans le choix, le groupement et l'importance relative accordée aux sujets ainsi que dans la manière de les présenter, ils usent avec une si intelligente discrétion des moyens variés et perfectionnés que les arts graphiques et typographiques mettent à la disposition des éditeurs, qu'ils s'imposent d'emblée comme les meilleurs manuels d'histoire qui puissent être réalisés aujourd'hui. Qu'on ait pu, d'un seul coup, apporter tant de changement dans une matière qu'on finissait par croire immuablement fixée par d'intangibles programmes, voilà qui nous a causé un joyeux étonnement ! Heureux nos petits-enfants qui pourront apprendre une histoire nullement alourdie par une érudition insignifiante pour eux.

Qu'on en juge : quatre pages d'un texte aéré pour la Guerre de trente ans, quarante-cinq pages semblables pour la Révolution française et l'empire, toute l'épopée napoléonienne résumée en un tableau d'une page, sept pages pour les révolutions libérales de 1830 à 1848 : quelle libération ! Et c'est autant de

place gagnée pour présenter des tableaux, des lettres, des arts et des sciences, pour développer comme il se doit l'histoire économique et sociale et pour accorder quelque soixante pages aux débuts de l'ère atomique jusqu'à 1956.

La difficulté, dans l'élaboration d'un manuel, c'est d'abord de choisir la matière à présenter, de la diviser en tranches, puis de déterminer l'espace à accorder à chacune des parties, espace proportionné à l'importance historique qui implique un équilibre difficile à réaliser. Or, c'est précisément dans le choix des sujets et dans la répartition des pages à leur accorder que MM. Giddey et Chevallaz se sont permis des innovations dont nous pouvons les féliciter chaleureusement. Le premier a réuni dans son ouvrage la fin du moyen âge, — qui est aussi le début de temps modernes — la Renaissance et l'Absolutisme, soit cinq siècles qu'il résume en une synthèse où la révolution intellectuelle et artistique du XVI^e siècle se trouve particulièrement mise en valeur. Période trouble où s'élabore un monde nouveau, toute remplie de guerres civiles, de conflits politiques et religieux difficiles à ordonner et à décrire. M. Giddey y parvient comme il réussit à présenter la Réforme, ses causes et sa doctrine luthérienne, en quelques phrases claires inspirées par la plus parfaite objectivité. Sa définition de l'indulgence, par exemple, ne laisse plus subsister aucune confusion ; on ne saurait trop le féliciter pour cette mise au point qui sera sans doute définitive.

En associant dans le même ouvrage l'histoire des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles avec la fin du moyen âge, il se produit d'un seul coup un décalage de deux siècles pour les faits historiques ultérieurs. De là la possibilité de réaliser les simplifications dont nous avons parlé plus haut. A M. Chevallaz restaient les cent cinquante dernières années chargées des événements que l'on sait. Si l'on songe qu'à l'histoire politique et militaire dûment résumée il ajoute la description vivante de l'évolution économique et sociale de 1818 à 1848, puis l'évocation du croissant développement de l'industrie et des moyens de communications, on devine aisément les difficultés qu'il a dû vaincre. Il les domine d'ailleurs sans peine apparente et les raccourcis denses dans lesquels il présente le développement des sciences, la condition ouvrière, le mouvement des idées, les progrès du socialisme ainsi que la transformation de l'économie constituent autant d'étapes de l'évolution de toute la vie des hommes, durant ce siècle et demi. Quant aux événements des trente dernières années, non encore décantés par le temps, ils sont analysés avec une telle lucidité et une si parfaite impartialité qu'ils éclairent exactement les circonstances politiques d'aujourd'hui. N'est-ce pas là un des buts essentiels de l'enseignement de l'histoire? et, inversement, n'est-ce pas en expliquant l'actualité qu'on répond le mieux à l'intérêt des grands élèves intelligents, éveillant ainsi en eux le désir de remonter le cours des événements pour connaître l'expérience des hommes?

Il faut signaler encore une innovation osée par MM. Giddey et Chevallaz : ils ont intégré l'histoire suisse à l'histoire générale. On devine tout de suite les avantages qu'offre cette manière de faire, comment se trouve facilitée l'explication des principaux faits de notre passé quand ils peuvent être présentés en liaison étroite avec la vie politique, économique et culturelle internationale. On voit mieux notre pays participer aux grands courants d'idées, en subir les conséquences ou se libérer des influences extérieures pour réaliser plus exactement ses propres intérêts et sa vocation particulière. On peut espérer que notre histoire, présentée de cette façon, prendra plus de prix aux yeux des jeunes générations, et qu'on ne trouvera plus de recrues sorties de l'enseignement secondaire ignorer les faits et les principes essentiels qui ont créé et maintenu notre Confédération. Un appendice donne un aperçu de nos institutions politiques qu'un tableau fort bien fait résume clairement.

Ces deux manuels comptent l'un trois cents, l'autre trois cent septante pages d'une typographie aérée, coupée de titres en caractères de grandeurs très variées, bien faits pour faciliter l'établissement des comptes rendus, les classifications et les groupements. Une illustration abondante constitue à elle seule un résumé suggestif des faits essentiels que des cartes en noir, des dessins et des schémas aident d'autre part à comprendre et à lier entre eux. Dans le volume de M. Giddey, qui s'adresse à des écoliers de 12 à 14 ans, les chapitres se terminent par des aide-mémoire, des questionnaires et des exercices, tandis que les dernières pages du livre sont consacrées à un vocabulaire historique dont on comprend facilement l'intérêt et l'utilité.

Pour amener les élèves à résumer les événements d'une période, après certains chapitres, une demi-page en blanc les invite à établir eux-mêmes un aide-mémoire. On comprend que le livre de M. Chevallaz, destiné aux plus grands élèves de l'école secondaire,

ne contienne aucun de ces accessoires pédagogiques. De même, l'auteur n'a pas appauvri son vocabulaire ni déformé sa syntaxe pour se faire comprendre plus facilement. Sans concession, il les oblige à s'élever jusqu'à la fermeté claire et à l'expression logique de l'idée juste. Cette discipline de la pensée exigera des élèves un salutaire effort qu'ils accompliront volontiers si les maîtres savent les y encourager.

Ces nouveaux manuels contribueront certainement à une réforme de l'enseignement de l'histoire qui dirigera l'intérêt des jeunes sur des faits propres à susciter de nombreuses réflexions parce qu'ils touchent à toute l'activité de l'homme.

Une telle réussite en ce difficile domaine de l'élaboration d'ouvrages scolaires ne saurait être le résultat de circonstances fortuites. Elle est due pour la plus large part à la personnalité des auteurs qui appartiennent au corps enseignant et connaissent par conséquent les difficultés que présente l'étude de l'histoire pour les enfants ; ils n'ont pas cherché à les supprimer, mais se sont appliqués à trouver les moyens de les vaincre, et tout au long de leur ouvrage on les sent animés de cette sympathie humaine qui confond dans un même généreux intérêt la vie des générations disparues avec celle des générations nouvelles qu'il faut lier par le cœur et par l'esprit à leurs devancières. Mais consciencieux et si doués qu'ils soient, des auteurs de manuels ont besoin de critiques auxquels ils peuvent soumettre leurs perplexités. C'est précisément ce rôle qu'a joué, en l'occurrence, M. Georges Panchaud, directeur de la collection des livres d'histoire destinés à l'école secondaire, actuellement en cours de publication. Or, M. Panchaud, en 1950, participait comme chef de groupe désigné par l'Unesco au stage de Bruxelles qui, pendant six semaines, s'occupa de l'amélioration des livres d'histoire ; l'année suivante, l'Unesco lui demanda de diriger le stage de Sèvres où l'on étudia et précisa les caractéristiques des meilleurs livres d'histoire. Par ces contacts, ces discussions, par l'examen des manuels en usage dans presque tous les pays civilisés, il a appris beaucoup de choses qu'il a méditées et dont il a pu faire bénéficier auteurs et éditeurs ; c'est là un des substantiels profits que nous aura valus l'Unesco.

D'autre part, un comité de lecture, composé de membres du corps enseignant, a donné de judicieux avis. Rien n'a été bâclé ou fait au petit bonheur. Aussi le résultat honore-t-il non seulement les auteurs, mais par eux l'école secondaire et les responsables de la réforme de son enseignement.

A. Chz.

Le printemps qui dort

*Petite graine, c'est novembre,
Tu es noire et sèche. Il fait froid.
Qu'y a-t-il au-dedans de toi
Dans ta mignonne chambre,
Bien au chaud et bien à l'étroit ?*

*— Il y a la promesse douce
D'un merveilleux trésor,
Une fragile pousse
A l'abri sous sa dure housse,
Il y a du printemps qui dort.*

Emilia Cuchet Albaret
(Le jardin des pivoines)

UNE AUBAINE A NE PAS MANQUER

Centre d'information de l'école normale des instituteurs de Porrentruy

Nous offrons à nos collègues, gratuitement, des bâtons errants adultes ; l'élevage de ces insectes est très facile et les observations qu'ils permettent sont intéressantes et variées.

Plusieurs instituteurs nous ont demandé de les renseigner sur la biologie de ces insectes, ce que nous faisons volontiers.

Position systématique. **Ordre :** Orthoptères, c'est-à-dire insectes broyeur, à métamorphoses incomplètes.

Sous-ordre : Phasmides, répartis dans les régions chaudes du globe (Afrique, Océanie, Amérique du Sud). Les Phasmes ressemblent à des brindilles ; ils sont représentés en Europe par le **Bacille de Rossi**, que l'on trouve en Italie, dans le Midi de la France, au Tessin et en Valais. L'insecte qui nous intéresse est le **Carausius** (ou **Dixippus**) **morusus**, dit « bâton errant », importé en Europe il y a quelque quarante-cinq ans de la région de Madras. Il a envahi les laboratoires, les instituts entomologiques, et se trouve être aujourd'hui le mieux connu des Phasmides, dont la biologie est encore peu étudiée.

Généralités. L'insecte est un excellent objet pour observer des caractères généraux des articulés : segments, articulations des membres, chitine, etc.

Elevage. Si l'on dispose d'œufs, coller ceux-ci soigneusement sur de petits cartons, le « couvercle » de l'œuf en haut. On pourra ainsi observer l'éclosion et les manœuvres qu'exécute la jeune larve pour sortir de l'œuf.

La plus modeste des cages vitrées ou à treillis fin permet l'élevage de ces insectes, si peu exigeants. Si l'on veut recueillir facilement les œufs, il ne faut rien placer au fond de la cage ; la nourriture consiste essentiellement en des feuilles de lierre, ou de « misère » (*Tradescantia*) ; les jeunes mangent aussi des feuilles de rosier ou de mûrier, et les adultes peuvent consommer des feuilles de lilas, de troène, voire de salade. Si l'insectarium est assez vaste, on peut y installer une plante en pot (lierre ou misère), ce qui simplifie beaucoup les soins nutritifs.

Observations : Ponte. Déterminer le nombre d'œufs pondus par une femelle. Nous relevons, dans la littérature, les données suivantes : 139 à 486, pour une période de ponte variant de 148 à 445 jours (Talbot, 1920) ; 712 (sans doute un record ! Roth, 1917). La ponte est irrégulière, et semble dépendre beaucoup du régime alimentaire. L'œuf est de forme ovoïde, le pôle antérieur se termine par un opercule en forme de petit bouton saillant ; le tout rappelle une graine, ou un pot minuscule (diamètre environ 1,5 mm).

Nutrition. L'insecte se nourrit surtout durant la nuit, sauf s'il est affamé. Il subit, au cours de sa croissance, 5 à 6 mues (changement de peau) qui peuvent être observées aisément. Normalement, il passe son existence dans une immobilité pour ainsi dire totale, généralement accroché par les griffes de ses pattes antérieures à un support quelconque.

Immobilisation réflexe. « Si on saisit un **Carausius** et qu'on le jette un peu brusquement sur une table, il devient aussitôt immobile et prend une posture tout à fait caractéristique ; les deux paires de membres antérieurs sont allongées en avant, les deux pattes de la première paire accolées entre elles dans le prolongement du corps, laissant juste la place des antennes

qui sont allongées dans la même position ; les pattes intermédiaires sont, soit accolées le long du corps, soit légèrement écartées ; les deux pattes postérieures sont allongées en arrière et également tout à fait rapprochées de l'abdomen. Dans cette position, l'insecte peut rester sans faire aucun mouvement pendant un temps variable, mais qui peut atteindre quatre à cinq heures. » (L. Chopard, « La biologie des Orthoptères », 1938, p. 347.) On a donné le nom d'immobilisation réflexe à ce comportement bizarre dont ni le mécanisme, ni la fonction ne sont actuellement élucidés.

Mimétisme. Une chose est certaine, c'est que dans cet état l'insecte mime à s'y méprendre une brindille ; même l'extrémité de son abdomen imite une cassure. A cela peut s'ajouter un mimétisme chromatique par le jeu de certains pigments qui peuvent conférer à la bestiole une teinte imitant celle de son milieu.

Rythme chromatique. Notons que ce changement de couleur est périodique, et qu'aux teintes relativement claires prises le jour se succèdent des colorations plus foncées la nuit. C'est que l'animal dispose, dans son hypoderme, de trois sortes de pigments : un vert (vert jaune), un jaune rouge et un brun rougeâtre ou sépia. C'est par migration, par déplacement des grains colorés de cette modeste « palette » que le bâton errant change de livrée. Aussi cet insecte est-il un des exemples classiques du mimétisme. Mais, chose stupéfiante, les observations sur le rôle véritablement protecteur de ces imitations sont rares et souvent contradictoires.

Reproduction. De même, le **Carausius morus** est un exemple souvent cité de reproduction parthénogénétique. On appelle parthénogénèse la reproduction par développement d'un œuf non fécondé. Elle alterne parfois avec la reproduction sexuée, par exemple, chez les pucerons. Mais le bâton errant est pour ainsi dire uniquement parthénogénétique, et les œufs, pondus par des femelles, ne donnent pour ainsi dire que des femelles. Pour ainsi dire, car on a observé, dans la proportion incertaine de 1 pour 1 000, la venue de mâles rarissimes, sans influence aucune sur la statistique des sexes !

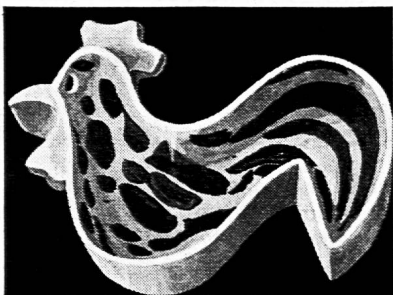
Phototropisme. L'insecte qui nous intéresse manifeste dans son jeune âge un phototropisme plutôt positif (c'est-à-dire va vers la lumière) ; ce comportement s'inverse avec l'âge. D'une manière générale, la lumière déclenche chez lui le réflexe d'immobilisation, et l'animal ne devient actif que dès la tombée de la nuit.

Régénération, autotomie. On observe parfois, chez l'un ou l'autre individu, l'asymétrie d'une patte, ou d'une antenne. Il s'agit d'un insecte qui a régénéré cette extrémité ; celle-ci apparaît, après la mue, plus ou moins raccourcie. Souvent, à la suite d'une excitation portant sur certains segments du membre, celui-ci se détache, en apparence spontanément. C'est ainsi qu'il peut rester dans les doigts de l'observateur, tandis que l'insecte prend la fuite ! On donne le nom d'autotomie à cet étrange comportement, assez fréquent chez les orthoptères. En général, les dégâts sont réparés par régénération.

On voit, par cette brève esquisse, combien riche est la biologie du bâton errant qui, en classe, fera la joie des enfants, et les incitera à l'observation.

Pour le Centre d'information,
Ed. Guéniat.

Ils sont tous de la partie !



Rien d'étonnant là car chacun adore le modelage. Même les élèves peu doués, les rêveurs, développent souvent des qualités surprenantes. Dans tous

les degrés d'enseignement, la pratique du relief offre une variation bienvenue à la leçon de dessin.

Les objets façonnés dans la glaise Bodmer peuvent être peints, **cuits** et **émaillés**. A. Schneider, instituteur à St-Gall, nous présente l'édition revue et augmentée de son guide pratique « Le Modelage » (fr. 1.80). Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous envoyer cet ouvrage à l'examen ? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc ! », à disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

La glaise Bodmer est très malléable, ne s'effrite pas et fait la joie du modelleur. Nous la fabriquons d'après les procédés les plus modernes dans nos nouveaux ateliers. Pour la conservation de l'argile, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.—. La glaise y reste fraîche — nous le garantissons — pendant 4-5 mois. Demandez un échantillon d'argile et notre prospectus.

E. BODMER & Cie **Fabrique d'argile à modeler**

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55

Enseignement professionnel

Sous les auspices de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, section de la formation professionnelle, le service cantonal de la formation professionnelle organise le premier cours romand pour la

formation de maîtres à plein emploi

enseignement de la comptabilité, calcul, civisme, français, etc.
DÉBUT : 14 avril 1958
CLOTURE : fin mars 1959

CONDITIONS D'ADMISSION :
— possession d'un brevet pour l'enseignement primaire ou secondaire ou d'une licence en sciences économiques ou sociales.
— âge minimum 25 ans.
— avoir enseigné avec succès.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Service cantonal de la formation professionnelle, rue Caroline 13 à Lausanne.
DÉLAI : 5 décembre 1957.

Service de la formation professionnelle

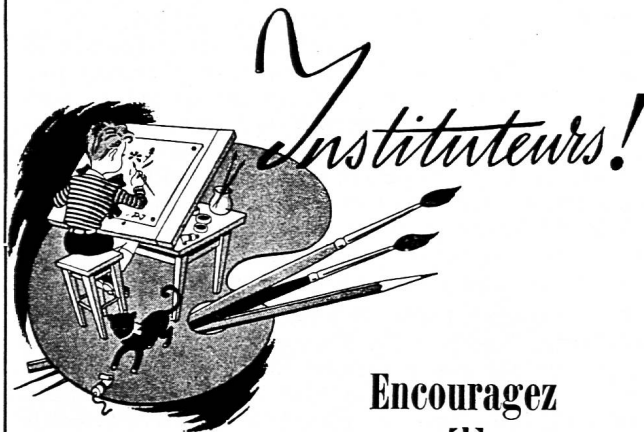


FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes



Encouragez
vos élèves
à participer au

16^{me} Salon des Artistes en Herbe

organisé par les



Le format maximum des dessins a été porté à 40 x 50 cm.
Feuilles de participation à disposition sur simple demande de votre part.

Arithmétique au degré sup. de l'école primaire

Calculs relatifs aux aiguilles de la montre

Le chapitre « heures, minutes et secondes » ainsi que celui des « angles » (les 4 opérations) est épuisé. Et voici qu'un beau matin, Frédy ou Gilbert, propriétaire d'une montre toute neuve (antichoc, antimagnétique, boîte étanche, cadran radium, seconde au centre, remontage automatique, et tout et tout) vous pose une question aussi inattendue qu'intéressante : « A part midi juste, **quelle heure est-il exactement quand les deux aiguilles passent l'une sur l'autre ?** »

Il se trouvera toujours quelque naïf pour lui répondre : « C'est bien simple : 1 h 5 mn, 2 h 10 mn, 3 h 15 mn, 4 h 20 mn, etc. », à quoi Frédy répliquera : « J'ai dit **exactement** ». Cette fois, tous les regards convergent vers le maître ; vous n'avez plus qu'à vous exécuter. Et, croyez-moi, ce sera une leçon passionnante. D'ailleurs, ne sommes-nous pas au **pays de l'horlogerie** ? Rien ne nous empêche de mettre cette leçon au pluriel.

Voici donc, en 4 chapitres, de quoi vous donner une idée de ce travail. Retranchez-en, ajoutez-en tout à loisir, organisez des recherches collectives ou individuelles, des concours, à vous de savoir ; l'essentiel, c'est l'intérêt et la variété que vos élèves y trouveront.

CHAPITRE PREMIER

A quelle heure exactement les deux aiguilles sont-elles l'une sur l'autre ?

— Cela arrive 11 fois en 12 heures.

Temps : $12/11$ h = $1\frac{1}{11}$ h = 1 h 5 mn 27 $\frac{3}{11}$ s ou 1 h 5 mn 27,27... s

(Ici, on pourra rappeler la relation entre fractions décimales périodiques et fractions ordinaires :

$$0,272727... = \frac{27}{99} = \frac{3}{11} \text{ (simplif. par 9)}$$

Ajoutons toujours $1\frac{1}{11}$ h au temps trouvé, et nous obtiendrons toute la série... que voici :

- | | | | |
|-----|--|----|-----------------------|
| 1. | $1\frac{1}{11}$ h = 1 h 5 mn 27 $\frac{3}{11}$ s | ou | 1 h 5 mn 27,27... s |
| 2. | $2\frac{2}{11}$ h = 2 h 10 mn 54 $\frac{6}{11}$ s | ou | 2 h 10 mn 54,54... s |
| 3. | $3\frac{3}{11}$ h = 3 h 16 mn 21 $\frac{9}{11}$ s | ou | 3 h 16 mn 21,81... s |
| 4. | $4\frac{4}{11}$ h = 4 h 21 mn 49 $\frac{1}{11}$ s | ou | 4 h 21 mn 49,09... s |
| 5. | $5\frac{5}{11}$ h = 5 h 27 mn 16 $\frac{4}{11}$ s | ou | 5 h 27 mn 16,36... s |
| 6. | $6\frac{6}{11}$ h = 6 h 32 mn 43 $\frac{7}{11}$ s | ou | 6 h 32 mn 43,63... s |
| 7. | $7\frac{7}{11}$ h = 7 h 38 mn 10 $\frac{10}{11}$ s | ou | 7 h 38 mn 10,90... s |
| 8. | $8\frac{8}{11}$ h = 8 h 43 mn 38 $\frac{2}{11}$ s | ou | 8 h 43 mn 38,18... s |
| 9. | $9\frac{9}{11}$ h = 9 h 49 mn 5 $\frac{5}{11}$ s | ou | 9 h 49 mn 5,45... s |
| 10. | $10\frac{10}{11}$ h = 10 h 54 mn 32 $\frac{8}{11}$ s | ou | 10 h 54 mn 32,72... s |
| 11. | $11\frac{11}{11}$ h = 12 h | | |

Variante : Un élève fort en arith. vous dira qu'on pourrait aussi considérer les 2 aiguilles comme 2 mobiles de vitesses différentes, partant de 2 points différents et dont le plus rapide rattrape l'autre. — D'accord :

J'appelle G la grande aiguille, P la petite.

La montre marque 1 heure. G est sur le 12 du cadran, P sur le 1.

Vitesse de G : 360° à l'heure.

Vitesse de P : 30° à l'heure.

P a une avance de 30° .

Diff. de vitesse ou G rattrape sur P :

$$360^\circ - 30^\circ = 330^\circ \text{ à l'heure.}$$

$$\text{Temps pour rattr. P : } \frac{30}{330} = \frac{1}{11} \text{ h.}$$

Nous avons retrouvé la réponse précédente.

Très intéressant à ajouter, par exemple, aux problèmes **graphiques** proposés par Fromageat, si vous avez du papier millimétré.

CHAPITRE II

A quelle heure exactement les deux aiguilles sont-elles en ligne droite (ou 180 degrés) ?

Partons de « 6 heures » et le raisonnement du chapitre Ier nous suffira. Autrement dit, ajoutons 6 h à chacune des réponses du premier chapitre :

- | | | |
|---------|------------|-----------------------|
| Heure : | 1. | 7 h 5 mn 27,27... s |
| | 2. | 8 h 10 mn 54,54... s |
| | 3. | 9 h 16 mn 21,81... s |
| | 4. | 10 h 21 mn 49,09... s |
| | 5. | 11 h 27 mn 16,36... s |
| | 6. | 12 h 32 mn 43,63... s |
| | 7. (13 h) | 1 h 38 mn 10,90... s |
| | 8. (14 h) | 2 h 43 mn 38,18... s |
| | 9. (15 h) | 3 h 49 mn 5,45... s |
| | 10. (16 h) | 4 h 54 mn 32,72... s |
| | 11. (18 h) | 6 h |

CHAPITRE III

A quelle heure exactement les deux aiguilles forment-elles un angle droit (ou 90 degrés) ?

Partons de « 3 heures » et de « 9 heures » ; nous aurons donc l'angle droit 22 fois. Il nous suffira d'ajouter aux réponses du Ier chapitre

tantôt 9 h, en partant de la 6me

tantôt 3 h, en partant de la 1re

- | | | | |
|------|--------------------|------|--------------------|
| 1a. | 3 h 32 mn 43,63 s | 1b. | 4 h 5 mn 27,27 s |
| | (I, 6+9=15 ou 3) | | (I, 1+3) |
| 2a. | 4 h 38 mn 10,90 s | 2b. | 5 h 10 mn 54,54 s |
| | (I, 7+9=16 ou 4) | | (I, 2+3) |
| 3a. | 5 h 43 mn 38,18 s | 3b. | 6 h 16 mn 21,81 s |
| 4a. | 6 h 49 mn 5,45 s | 4b. | 7 h 21 mn 49,09 s |
| 5a. | 7 h 54 mn 32,72 s | 5b. | 8 h 27 mn 16,36 s |
| 6a. | 9 h | 6b. | 9 h 32 mn 43,63 s |
| 7a. | 10 h 5 mn 27,27 s | 7b. | 10 h 38 mn 10,90 s |
| 8a. | 11 h 10 mn 54,54 s | 8b. | 11 h 43 mn 38,18 s |
| 9a. | 12 h 16 mn 21,81 s | 9b. | 12 h 49 mn 5,45 s |
| 10a. | 1 h 21 mn 49,09 s | 10b. | 1 h 54 mn 32,72 s |
| 11a. | 2 h 27 mn 16,36 s | 11b. | 3 h |

Il va sans dire qu'on peut tirer 6b. de 1a, 7b de 2a, 7a de 1b, etc.,

qu'on peut partir des réponses du chapitre II,

que des dessins aideront les élèves à mieux comprendre,

qu'on peut établir un chapitre IIIa, IIIb, IIIc, etc. dans lesquels on chercherait à quelle heure exactement les deux aiguilles forment un angle de 60 degrés, comme à 2 heures (22 réponses),

de 150 degrés, comme à 5 heures (22 réponses), etc.

Mais ne laissons pas nos élèves (ni leurs maîtres) et passons au

CHAPITRE IV

Quel angle forment les aiguilles à l'heure H donnée ?

N'oublions pas que G va 12 fois plus vite que P, et prenons par exemple « midi deux mn ».

Midi : 0 degré.

A 12 h 2 mn, G a parcouru 2 mn ou, 12 degrés,

P a parcouru 1 degré,

l'angle demandé est donc de 11 degrés.

Autre exemple : « 10 h 10 mn », heure que marquent de nombreux cadrans-réclames.

Sur le cadran, du chiffre 10 au chiffre 2, on compte 120° , mais ils n'y sont plus à 10 h 10 mn, car, en 10 mn, P a parcouru $\frac{1}{12}$ de 60° , soit 5° qui sont à déduire de 120.

A 10 h 10 mn, les aiguilles forment un angle de 115° . Vous trouverez de même :

1. à 12 h 15 mn : $90^\circ - \frac{1}{12}$ de $90^\circ = \text{les } \frac{11}{12}$ de $90^\circ = 82^\circ 30'$
2. à 12 h 30 mn : les $\frac{11}{12}$ de $180^\circ = 165^\circ$
3. à 12 h 45 mn : les $\frac{11}{12}$ de $270^\circ = 247^\circ 30'$
(ou celui qu'on voit à gauche : $112^\circ 30'$, diff. de 360)
4. à 12 h 20 mn : les $\frac{11}{12}$ de $120^\circ = 110^\circ$
5. à 12 h 25 mn : les $\frac{11}{12}$ de $150^\circ = 137^\circ 30'$
6. à 12 h 35 mn : les $\frac{11}{12}$ de $210^\circ = 192^\circ 30'$
(ou, à gauche : $167^\circ 30'$)
7. à 12 h 40 mn : les $\frac{11}{12}$ de $240^\circ = 220^\circ$ (ou, à g. : 140°)

Remarquons :

diff. entre 1 et 3 : 165° ($\frac{1}{2}$ h) v. n° 2 (ou 30° $112^\circ 30' - 82^\circ 30'$)
diff. entre 5 et 6 : 55° (10 mn, la moitié du n° 4 (ou 30°)
diff. entre 4 et 7 : 110° (20 mn, v. n° 4) (ou 30°)

Que dites-vous de ces 30° qui reviennent constamment comme diff. d'angles (visibles et non parcourus) ?

Entre :

- a) 12 h 15 mn et 12 h 45 mn G est à la même haut. à droite et à gauche
- b) 12 h 25 mn et 12 h 35 mn : idem
- c) 12 h 20 mn et 12 h 40 mn : idem

- a) dr. : $90^\circ - \frac{90}{12}^\circ$
- b) dr. : $150^\circ - \frac{150}{12}^\circ$
- c) dr. : $120^\circ - \frac{120}{12}^\circ$

g. : $90^\circ + \frac{270}{12}^\circ$
g. : $150^\circ + \frac{210}{12}^\circ$
g. : $120^\circ + \frac{240}{12}^\circ$

diff. : $7^\circ 30' + 22^\circ 30' = 30^\circ$
diff. : $12^\circ 30' + 17^\circ 30' = 30^\circ$
diff. : $10^\circ + 20^\circ = 30^\circ$

Continuons :

8. à 1 h 15 mn : $60^\circ - \frac{1}{12}$ de $90^\circ = 60^\circ - 7^\circ 30' = 52^\circ 30'$
9. à 1 h 5 mn : $\frac{1}{12}$ de $30^\circ = 2^\circ 30'$
10. à 1 h 6 mn : $\frac{1}{12}$ de $36^\circ = 3^\circ$
11. à 2 h 10 mn : $\frac{1}{12}$ de $60^\circ = 5^\circ$ (le double du n° 9)
12. à 2 h 11 mn : $66^\circ - (60^\circ + \frac{1}{12}$ de $66^\circ) = 66^\circ - 65^\circ 30' = 0^\circ 30'$
(G) (P)
13. à 2 h 12 mn : $72^\circ - (60^\circ + \frac{1}{12}$ de $72^\circ) = 72^\circ - 66^\circ = 6^\circ$
(double du n° 10)
14. à 2 h 13 mn : $78^\circ - (60^\circ + \frac{1}{12}$ de $78^\circ) = 78^\circ - 66^\circ 30' = 11^\circ 30'$
15. à 2 h 14 mn : $84^\circ - (60^\circ + \frac{1}{12}$ de $84^\circ) = 84^\circ - 67^\circ = 17^\circ$

On remarque que, après dépassement, l'angle augmente de $5^\circ 30'$ par mn.

Ces $5^\circ 30'$ correspondent aux $\frac{11}{12}$ de 6° (G parcourt 6° par mn).

16. à 3 h 20 mn : $120^\circ - (90^\circ + \frac{1}{12}$ de $120^\circ) = 120^\circ - 100^\circ = 20^\circ$
17. à 3 h 21 mn : $126^\circ - (90^\circ + \frac{1}{12}$ de $126^\circ) = 126^\circ - 100^\circ = 26^\circ$
(G) (P) $30' = 25^\circ 30'$

Et ainsi de suite.

Enfin, pour compléter ce chapitre, un observateur doué d'une pointe d'astuce nous affirme que bien des cadrans-réclames ne marquent pas 10 h 10 mn exactement, mais « un peu moins », les deux aiguilles formant à gauche et à droite du chiffre 12 un angle de même écartement (symétrie). Bon ! Nous allons déterminer l'heure exacte d'un cadran-réclame aux aiguilles symétriquement placées.

Partons de « 10 h précises ». Angle P (à g.) : 60° ; angle G (à dr.) : 0° .

Rappelons que P parcourt 30° à l'h
G parcourt 360° à l'h

Imaginons un court instant que G pourrait faire marche arrière vers P. (2 mobiles se rencontrent quelque part le long des 60° .)

A chaque h, G et P se rapprocheraient de

$$360^\circ + 30^\circ = 390^\circ \quad \text{temps : } \frac{60}{390} \text{ h} = \frac{2}{13} \text{ h ou } \frac{3}{13} \text{ mn}$$

ou 9 mn 13,84 s (exactement 13,846153... période de 6 chiffres). Heure demandée : **10 h 9 mn 13,84 s**

Et la valeur de l'angle ? — Nous y arrivons.

$\frac{2}{13}$ h correspondent aux $\frac{2}{13}$ de 360° , soit, à g. et à dr. : $55^\circ \frac{5}{13}$. Angle complet : le double, soit $110^\circ \frac{10}{13}$ ou $110^\circ 46' 9 \frac{3}{13}''$, et non les 115° de 10 h 10 mn.

Si vous voulez continuer, vous saurez à quelle heure « un peu avant 11 h 5 mn » les deux aiguilles sont en position symétrique (11 h 4 mn 36,92 s) et « un peu avant 9 h 15 mn »
avant 8 h 20 mn »
etc., etc.

Je vous laisse à la joie de vos découvertes... et je connais certain vieil horloger du coin qui vous tiendra en haute estime.

Evilard, octobre 1957.

A. Frésard.

MATÉRIEL EXPÉRIMENTAL VAUDOIS

A la suite de l'article paru dans l'« Educateur » du 26 octobre, des renseignements nous sont parvenus qui nous obligent à compléter ou à corriger notre information de la manière suivante :

1. Ce matériel a été créé par l'initiative du Département de l'instruction publique du canton de Vaud et non pas grâce à une intervention de la S. P. V.

2. Il est le résultat d'une collaboration active et efficace de tous les membres de la commission soit MM. Stucky, Pahud, Rod, Falconnier, Stuby, Ray et Rochat.

3. La commission a trouvé en M. Pauroux, mécanicien à Chexbres, un collaborateur et un créateur de premier ordre. Elle a bénéficié de la collaboration à des conditions exceptionnelles des maisons suivantes : Leclanché S. A. Yverdon, Câbleries Cossonay, Direction des Téléphones, Berne, Repuis Grandson.

4. Six armoires et non 50 sont à la disposition des acheteurs.

Le guide expérimental s'obtient à la Guilde : L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux. Qu'on se hâte de le commander !
A. C.

Enquête sur le civisme

Nous pensons intéresser nos collègues en donnant ci-dessous les 20 questions auxquelles ont dû répondre toutes les recrues suisses qui accomplissaient leur école dans le deuxième semestre de cette année. Nul doute que les résultats de cette enquête apportent au corps enseignant d'utiles renseignements.

Examen pédagogique des recrues 1957 (écrit)

1. a) Quel est le nom de l'actuel président de la Confédération ?

b) Quel est le nom du président actuel des Etats-Unis ?

2. Il est d'usage que le président de la Confédération s'adresse par radio au peuple suisse à l'occasion du Nouvel-An. Le 1er janvier 1956, c'est M. Feldmann qui a eu cet honneur. Pourquoi ne l'a-t-il pas eu le 1er janvier 1957 ?

3. Récemment, les Chambres fédérales ont accepté le projet d'agrandissement de l'aéroport intercontinental de Kloten par 139 « oui » et 0 « non » dans l'un des Conseils, et par 30 « oui » et 0 « non » dans l'autre. Dans lequel de ces deux Conseils y a-t-il eu :

a) 139 « oui » et 0 « non » ?

b) 30 « oui » et 0 « non » ?

4. A l'occasion de la votation concernant l'aéroport de Kloten, combien de députés étaient-ils absents ou n'ont-ils pas voté dans le Conseil où il y eut 30 « oui » et 0 « non » ?

5. L'arrêté fédéral concernant l'aide aux chemins de fer privés, accepté par les Chambres, a été porté à la connaissance des citoyens avec cette indication : « Délai d'opposition : 26 juin 1957 ». Qu'est-ce que cela signifie ?

6. Il y a quelque temps, plus de 50 000 citoyens ont demandé une modification de la constitution fédérale, dans le but d'introduire l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

a) De quel droit ces citoyens ont-ils fait usage ?

b) Par qui le Conseil fédéral est-il actuellement élu ?

7. En décembre 1955, les Chambres fédérales ont voté une subvention à l'usine d'Ems. Beaucoup de citoyens n'étaient pas d'accord et désiraient qu'on demande l'avis du peuple. De quel droit ont-ils fait usage ?

8. En 1848, le Conseil national comptait 111 députés ; aujourd'hui, il en compte 196, alors que le nombre des membres du Conseil des Etats n'a pas changé. Expliquez cela.

9. En Suisse, les citoyens ont le droit de se grouper en partis politiques. Donnez le nom de trois partis.

10. Le projet de budget de la Confédération pour 1957 prévoit aux recettes 2 285 millions de francs. Indiquez deux sources de recettes.

11. En Suisse, on est beaucoup plus souvent appelé à voter que ce n'est le cas dans les autres pays. Pourquoi ?

12. Dans certains pays, on annonce régulièrement des fréquentations de scrutin dépassant 95 %. Chez nous, cette participation atteint en moyenne 50 %. Qu'en pensez-vous ?

13. Pour quelle raison a-t-on limité la durée des fonctions du président de la Confédération ?

14. Il appartenait au conseiller fédéral Holenstein, en sa qualité de chef du Département de l'économie publique, de se prononcer sur la question de l'augmentation du prix du lait, mais c'est au Conseil fédéral dans son ensemble qu'il incombait de prendre une décision sur cet objet. Pourquoi le conseiller fédéral Holenstein ne pouvait-il pas décider seul ?

15. Bon nombre de citoyens désirent que le Conseil fédéral soit élu par le peuple.

a) Donnez une raison « pour ».

b) Donnez une raison « contre ».

16. Au Conseil national, le canton de Zurich a 32 députés et le canton d'Uri un seul. Au Conseil des Etats, Zurich et Uri ont chacun 2 députés. Pourquoi en est-il ainsi ?

17. La durée de la scolarité est de 7 ans dans certains cantons et de 8 ou 9 dans d'autres, alors que la durée de l'école de recrues est la même pour tous les Suisses. Pouvez-vous expliquer cela ?

18. Le 13 mars 1955, le peuple suisse s'est prononcé de la façon suivante à propos d'une modification de la constitution tendant à la protection des locataires :

Suffrages : 392 588 « oui », 381 130 « non ».

Cantons : 7 cantons ont accepté, 15 cantons ont rejeté.

a) La proposition de modification a-t-elle été acceptée ou rejetée ?

b) Justifiez votre réponse.

19. Dans certains pays, en France par exemple, il y a assez souvent changement de gouvernement. Chez nous, le Conseil fédéral est assuré de rester longtemps en fonction. Quel avantage (ou désavantage) voyez-vous à cette stabilité (longue durée) de notre gouvernement ?

20. Bon nombre de Suisses connaissent mieux le nom du président des Etats-Unis que le nom du président de notre Confédération. Comment l'expliquez-vous ?

Estimez-vous que vous avez reçu une éducation civique suffisante ? Oui ou non ?

Remarques éventuelles à ce sujet.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Papeterie Briquet & Fils

38, rue du Marché, Genève

Spécialités d'articles à décorer, en bois et en carton. Calendriers plats à coller.

Étapes :

Vers onze ans, on pourrait faire remarquer aux élèves que le *participe passé des verbes pronominaux s'accorde en général avec le sujet.*

Cette règle était observée au XVII^e siècle et elle n'étonnera pas les élèves qui ont appris à conjuguer avec l'auxiliaire être. Elle englobe de plus la majorité des cas (essentiellement pronominaux et accidentellement pronominaux dont le pronom est complément direct).

Vers douze ans, on pourrait faire mémoriser cette règle simplifiée.

Après l'étude du *participe passé* employé avec l'auxiliaire avoir, on ferait remarquer que la règle est la même pour le *participe passé* des verbes pronominaux lorsque le complément direct est placé avant ou après. C'est à ce moment que se situerait la phase délicate et la première règle apprise deviendrait :

« Lorsqu'il n'y a pas de complément direct autre que le pronom, le *participe passé* des verbes pronominaux s'accordent avec le sujet. »

Vers quatorze ans, on pourrait exercer ou mémoriser les exceptions et vers quinze ans donner la règle complète sous forme de tableau.

Expérience :

Il y a quelques années, j'avais enseigné les participes suivant la règle classique. Comme j'étais mécontent des résultats, j'ai expliqué la méthode ci-dessus. Après quelques leçons, pour un exercice de contrôle similaire, le nombre de fautes est devenu quatre à cinq fois plus faible.

Remarques :

Cela ne veut pas dire que toutes les difficultés soient surmontées ; mais là nous sortons du domaine scolaire.

Il faudra parfois prendre garde de ne pas prendre un attribut pour un complément direct :

— *Ils se sont faits les esclaves de cette science.*

(Ne pas dire : ils se sont faits quoi ? — complément direct après.)

— *Ils se sont faits rares.*

Parmi les verbes essentiellement pronominaux, *s'écrier* et *s'exclamer* me paraissent être les seuls à avoir parfois une complétive directe. Le *participe passé* ne s'en accorde pas moins avec le sujet :

— *Elles se sont écriées qu'il devait venir.*

Se parler est parfois employé au passif ; dans ce cas le *participe passé* s'accorde avec le sujet :

— *La langue française s'est parlée autrefois dans ce pays.*

S'arroger n'est plus une exception :

— *Nous nous sommes arrogé des droits.*

(Nous nous sommes arrogé quoi ? — des droits — compl. direct placé après — invariable.)

A tort, Larive et Fleury indiquent que le *participe passé* de *s'imaginer* est invariable. Thomas, dans « Difficultés de la langue française », donne l'exemple suivant qui est conforme à la règle proposée :

— *Voici la chose qu'elles se sont imaginée.*

Le *participe passé* de *se persuader* suit également cette règle bien que le pronom soit parfois direct, parfois indirect :

— *Ils se sont persuadés.* (Littré)

— *Ils se sont difficilement persuadé nos malheurs.* (Grevisse)

— *Ils se sont persuadé qu'il fallait partir.*

En conclusion, je voudrais encourager un certain nombre de collègues à expérimenter cette règle et à nous faire part de leurs résultats. On saurait alors de façon certaine s'il est judicieux d'en généraliser l'emploi.
Y. M.



**HOTEL DE 1^{er} ORDRE
RESTAURANT - BAR**
TERRASSE
GRAND VERGER AVEC
DÉBARCADÈRE
Tél. (021) 7 51 51
J. Mutrux

Au Domino Rolle

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

*Qui veut de beaux meubles
achète chez*

Simmen



TR. SIMMEN + C^{IE} S. A. RUE DE BOURG 47-49

POUR NOËL |

Celui qui frappe à la porte ...

Personnages : Claude - Michèle - Ivan - La voix de la mère - Le chœur.

Scène I

Claude, Michèle

(Michèle est assise à gauche, Claude entre par la droite)

CLAUDE. — Tout est bien fermé.

MICHELE. — Quel temps fait-il ?

CLAUDE. — Il neige toujours. Une vraie tempête.

MICHELE. — Tu crois qu'ils vont bientôt rentrer ?

CLAUDE. — Nos parents ? Oh ! pas encore ! L'église est loin, et il n'y a pas longtemps qu'ils sont partis.

MICHELE. — C'est quand même dommage de devoir rester tout seuls un soir de Noël !

CLAUDE. — Que veux-tu ! Tu as été si malade : il serait dangereux pour toi de sortir par ce temps. (Il s'assied aux pieds de Michèle.)

MICHELE (lui posant la main sur l'épaule). — Et voilà que mon grand frère se dévoue pour rester avec moi ! C'est chic, ça !

CLAUDE. — Nos parents étaient si heureux de pouvoir aller au Noël du village. Ils feront en même temps une visite à grand-mère, qui ne sort plus de chez elle.

MICHELE. — C'est vrai que nous pouvons bien rester seuls deux heures pour leur permettre de souhaiter un joyeux Noël à grand-maman.

CLAUDE. — Et puis, ils étaient si contents à la pensée de retrouver leurs amis. Ils vivent si isolés, dans cette ferme perdue !

MICHELE. — Si tu n'avais pas insisté pour qu'ils aillent à l'église, ce soir, ils ne nous auraient pas laissés.

CLAUDE. — Bien sûr. (Se levant.) N'est-ce pas que j'ai bien fait ? Dans une heure ils seront là, et nous allumerons notre sapin, et ils nous raconteront tout ce qu'ils auront vu au village !

MICHELE. — Et ils nous rapporteront un sac de noisettes, ou des beignets de grand-mère !

CLAUDE. — Et de ces petits pains que le boulanger fait si bons !

MICHELE (l'oreille tendue). — Claude !

CLAUDE. — Qu'est-ce qu'il y a ?

MICHELE. — Tu n'as pas entendu ?

CLAUDE. — Quoi ?

MICHELE. — Un bruit... Il m'a semblé...

CLAUDE. — Tu crois ? C'est le vent.

MICHELE. — Peut-être...

CLAUDE. — Tu n'as pas peur ?

MICHELE. — Non, non.

CLAUDE. — Nous sommes bien enfermés, et d'ailleurs, qui pourrait venir rôder par ici une nuit de Noël ?

MICHELE. — Mais je n'ai pas peur, Claude.

CLAUDE. — Quel temps affreux ! Nos parents seront gelés. Nous pourrions préparer le thé pour qu'ils le trouvent bien chaud en arrivant.

MICHELE. — Bonne idée. En attendant, que faisons-nous ?

CLAUDE. — Tu veux jouer au magasin ? ou à la course d'autos ?

MICHELE. — Non...

CLAUDE. — A quoi alors ?

MICHELE. — ... (Elle tend l'oreille.)

CLAUDE. — Qu'est-ce que tu as ?

MICHELE. — Claude ! Je suis sûre d'avoir entendu marcher !

CLAUDE. — Où ?

MICHELE. — Derrière la maison... Sur les pavés...

CLAUDE. — Mais non...

MICHELE. — Cette fois, ce n'était pas le vent. C'était des pas...

CLAUDE. — Peut-être la Fanny, à l'écurie, qui tape du pied...

MICHELE (se levant et se rapprochant de Claude). — Claude, j'ai peur. Je suis sûre que quelqu'un...

CLAUDE. — Tais-toi ! Nous n'avons rien à craindre.

MICHELE. — Si au moins nos parents revenaient !

CLAUDE. — Patience ! La fête n'est pas encore finie. Allons ! faisons quelque chose !

MICHELE. — Tu es sûr que tous les volets sont fermés ?

CLAUDE. — Mais oui, mais oui !

MICHELE. — Et la porte de la cave ? O Claude, si quelqu'un entrait dans la cave et montait...

CLAUDE. — Ne sois pas si peureuse ! Ne pense plus à ces choses ! Je te dis qu'il n'y a pas un chat dehors par un temps pareil !

MICHELE. — On ne sait jamais... Un rôdeur...

CLAUDE. — Les rôdeurs se tiennent à l'abri quand il neige et qu'il gèle à pierre fendre !

MICHELE. — Peut-être, mais... je ne suis pas tranquille.

CLAUDE. — Eh bien, faisons une lecture à haute voix. D'accord ?

MICHELE. — Oui, mais lire quoi ?

CLAUDE. — Pourquoi pas l'histoire de Noël ? C'est le jour, non ?

MICHELE. — Ou plutôt la nuit. Va chercher la Bible.

CLAUDE. — J'y cours. (Il sort à droite, puis revient avec une Bible.)

CLAUDE. — Voilà. Cherche le chapitre.

MICHELE (s'asseyant). — Attends... Ça doit être dans l'Évangile... Voilà : Évangile selon Saint-Luc. (Elle feuillette encore la Bible.) Là ! « Naissance de Jésus. » (Claude s'appuie sur le dossier de la chaise de Michèle.) « Joseph monta de la Galilée en Judée, de la ville de Nazareth à la ville nommée Bethléem... » (Elle tend l'oreille.)

CLAUDE. — Continue.

MICHELE. — J'avais cru entendre taper... « Pendant qu'ils étaient là, le jour où Marie devait enfanter arriva. Elle mit au monde son fils premier-né, l'emballa et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. »

(On frappe. Michèle sursauta avec un cri :)

MICHELE. — Ha !

CLAUDE. — N'aie pas peur.

MICHELE (se levant et reculant vers la gauche). — Quelqu'un a frappé à la porte, j'en suis sûre.

CLAUDE. — J'ai entendu aussi.

Scène II

MICHELE. — Tu ne vas pas ouvrir !

CLAUDE. — Non, rassure-toi !

MICHELE. — J'ai peur, Claude !

CLAUDE. — Il ne faut pas. Il ne peut rien nous arriver.

MICHEL. — Dire qu'il y a quelqu'un derrière la porte...

CLAUDE. — Quelqu'un que je n'envie pas ! Les pieds dans la neige, sous les rafales !

MICHELE. — Que nous veut-on ?

CLAUDE. — Peut-être nous demander un abri...

MICHELE. — Un abri ?

CLAUDE. — Comme Joseph et Marie ! Tu viens de le lire : « Il n'y avait point de place pour eux... »

MICHELE. — Claude ! Nous ne sommes pas à Bethléem !

CLAUDE. — Non, mais il y a peut-être encore des gens qui cherchent un gîte...

MICHELE. — Heureusement que la porte a un bon verrou !

CLAUDE. — Comme celles des maisons de Bethléem !
(On frappe encore.)

MICHELE. — Il est toujours là.

CLAUDE. — Dis, Michèle, tu ne crois pas que nous devrions ouvrir ?

MICHELE. — Ouvrir ? Tu es fou !

CLAUDE. — Quel mal nous ferait-on, à nous, des enfants ?

MICHELE. — Non, non, n'ouvre pas !

CLAUDE. — Si c'était un malheureux... Pourquoi serions-nous aussi durs que les gens de Bethléem, qui ont refusé d'accueillir Jésus ?

MICHELE. — Mais nous ne savons pas qui est là !

CLAUDE. — Eux non plus ne savaient pas.

MICHELE. — Ce n'est tout de même pas Joseph, avec Marie et l'âne !

CLAUDE. — Non, mais...

MICHELE. — Je t'en prie, sois raisonnable ! Je te dis que j'ai peur !

CLAUDE. — Il y avait aussi des bergers, la nuit de Noël, qui ont eu peur. Mais un ange leur a dit : « Ne craignez point. »

MICHELE. — Vraiment, tu n'aurais pas peur d'ouvrir la porte ?

CLAUDE. — Un peu peur, oui, mais je crois que j'ouvrirais quand même... (Un temps.)

MICHELE. — Demande d'abord qui est là.

CLAUDE. — J'y vais. (Il sort à droite.)

VOIX DE CLAUDE. — Qui est là ?

MICHELE. — On a répondu ?

CLAUDE. — C'est un enfant. J'ouvre ?

MICHELE. — Un enfant ? C'est extraordinaire...

CLAUDE. — Alors ?

MICHELE. — Eh bien, ouvre.

Claude, Michèle, Ivan, un enfant en haillons.
(Claude et Ivan entrent par la droite.)

CLAUDE. — Que veux-tu ? Tu es seul ?

IVAN. — Oui. Je m'appelle Ivan.

CLAUDE. — Et moi Claude. Voici ma sœur, Michèle.

IVAN. — Vous aussi, vous êtes seuls ?

CLAUDE. — Nos parents sont à l'église. Ils vont bientôt rentrer.

MICHELE. — Pourquoi as-tu frappé ? Tu es perdu ?

IVAN. — Non. Mais j'ai appris que ce soir c'était Noël. Chez nous, on fête pas Noël.

MICHELE. — Chez vous ?

IVAN. — Mes parents sont vanniers... J'habite une roulotte... On est pauvre, chez nous... Alors, Noël... c'est pas pour nous, Mais moi, j'ai voulu voir un vrai Noël... Au village, j'aurais pas osé... Je suis venu ici, je voulais regarder par une fenêtre... Mais tout est fermé... C'est pourquoi j'ai frappé à la porte...

MICHELE. — Tu voulais voir la fête ?

IVAN. — On dit que c'est une belle fête, qu'on allume des bougies, qu'on mange des oranges, des gâteaux... qu'on reçoit des masses de jouets...

CLAUDE. — Pas toujours...

IVAN. — Et puis, c'est pas le jour où Jésus vient ?

MICHELE. — C'est le jour où il est né, il y a bien longtemps.

CLAUDE. — Tu connais l'histoire ?

IVAN. — Quelle histoire ?

MICHELE. — Celle de Jésus. Sa mère l'a couché dans une crèche, et un âne et un bœuf soufflaient sur lui pour le réchauffer.

IVAN. — Il est né dans une écurie ?

MICHELE. — Oui, parce que ses parents étaient pauvres et que personne n'a voulu les recevoir.

IVAN. — Ils étaient pauvres ?

CLAUDE. — Joseph, le père, était charpentier. Il ne gagnait pas beaucoup...

IVAN. — Mince, alors ! Je croyais que ce Jésus, c'était un riche, puisqu'il envoie des jouets aux gosses...

CLAUDE. — Ce n'est pas lui qui donne les jouets... Jésus est venu sur la terre pour... c'est difficile à expliquer...

IVAN. — Oh n'explique pas... Alors, vous, vous fêtez pas Noël ?

CLAUDE. — Nous attendons nos parents. Quand ils seront rentrés, nous allumerons le sapin et nous chanterons.

IVAN. — Et Jésus, il viendra ?

MICHELE. — Ici ?

IVAN. — Oui.

CLAUDE. — Mais non... Ce n'est pas possible.

IVAN. — Pourquoi ? Moi je voulais le voir... Une fois, j'ai entendu dire qu'il venait à Noël... (Il s'assied, découragé.)

(Silence.)

MICHELE. — Tu... tu voudrais entendre notre chant ?

IVAN. — Oui.

CLAUDE. — Commence, Michèle.

(Michèle entonne un chant de Noël. Claude se joint à elle, puis le chœur, en sourdine d'abord, puis plus fort.)

(Pendant le chant, Ivan se penche en avant, les coudes aux genoux, sa tête s'incline, il s'assoupit.)

MICHELE (le chant achevé). — Il dort !

CLAUDE. — Il était fatigué. Il a dû marcher longtemps dans la neige.

MICHELE. — Ses parents le cherchent peut-être...

IVAN (se redressant brusquement). — Ha ! ça alors !

CLAUDE. — Quoi ?

IVAN (comme sortant d'un rêve). — Qui es-tu ?

CLAUDE. — Mais...

IVAN. — Ah oui, je te reconnais... Dis donc, Jésus, il était pauvre ? Il est né dans une écurie ! Alors, qu'est-ce que je fais ici, moi ?

MICHELE. — Tu nous as dit que tu voulais voir la fête...

IVAN (se levant). — Mais vous n'avez pas compris non plus ? J'ai cru que Noël était la fête des riches, des gens bien habillés, bien nourris, des enfants pleins de jouets ! C'est pas vrai !

CLAUDE. — Comment...

IVAN. — Puisqu'il était pauvre, lui, comme moi, tu crois qu'il oserait entrer chez des riches ? Vous m'avez bien dit que personne n'avait voulu lui ouvrir... J'avais pas pensé à ça ! Et si Jésus était venu chez nous, pendant que je le cherche ici, hein ?

CLAUDE. — Chez toi ? Dans la roulotte ?

IVAN. — Pardine ! On est pauvre, nous ! Alors, il est

peut-être là-bas ! (Il va pour sortir à droite.) Au revoir, les copains, amusez-vous bien !

MICHELE. — Tu ne vas pas repartir ?

IVAN. — Bien sûr, que je pars ! Excusez le dérangement !

CLAUDE. — Et la fête ? le sapin ? les beignets ?

IVAN. — Et Jésus, alors ? Vous croyez que je veux le manquer ?

(Il est déjà sorti.)

Scène III

Claude, Michèle, la voix de la mère.

MICHELE. — Quel drôle de garçon ! Filer comme ça ! (Elle s'assied.)

CLAUDE. — Etrange ! Je me demande ce que nos parents penseront de cette histoire !

(On entend sonner une pendule.)

CLAUDE. — Onze heure. Ils vont arriver. (Il s'assied aux pieds de Michèle.)

LE CHOEUR. — (Il vocalise en sourdine, ou chante à bouches fermées un air de Noël.)

La lumière s'éteint. Si ce n'est pas possible, le chœur se déploie devant les deux enfants, les masquant complètement.)

VOIX DE MICHELE. — Dis, maman, tu comprends quelque chose, toi, ce garçon ?

VOIX DE LA MERE (dominant la mélodie du chœur). — Il a eu raison de retourner à la vieille roulotte. Vous, vous connaissiez l'histoire de Noël, mais vous aviez oublié le principal : C'est que Jésus, chaque année, frappe à la porte. Ne le cherchez pas ailleurs ; il entrera chez vous, si vous ouvrez toute grande la maison pour le recevoir.

(Puis le chœur éclate, reprenant les paroles du chant qui, jusqu'ici, ont été remplacées par les vocalises. La lumière revient.)

Jacques Bron.

INITIATION A LA MUSIQUE PAR LE DISQUE

Une encyclopédie !

Le terme a déjà une résonance déplaisante. Il évoque un ouvrage abondant, souvent insipide et monotone, qui veut embrasser toutes les parties d'une science ou d'un art.

« L'initiation musicale par le disque » que le jeune compositeur vaudois Gérard Gorgerat publie aux éditions Marguerat n'est pas une encyclopédie telle qu'on les connaît. Cette œuvre importante est une promenade captivante à travers la musique. Gorgerat a eu raison de bannir le terme, l'esprit, l'atmosphère poussièreuse et désuète de l'habituelle encyclopédie, ce bazar sans fond.

On connaît l'enthousiasme fervent, l'énergie volontaire, la bonne humeur et la confiance bientôt légendaires de l'auteur, et l'on est heureux de retrouver ces qualités importantes dans les pages des six volumes de « L'initiation ».

Gorgerat ne s'arrête pas aux détails inutiles, il va droit à l'essentiel et dégage de chaque chapitre qu'il s'est proposé de développer l'important, le nécessaire.

Ainsi l'ouvrage s'adresse-t-il également au spécialiste, au musicien, au mélomane, ou au simple amateur de musique qui trouvera les mille renseignements nécessaires à son éducation musicale.

Connaissez-vous la musique religieuse allemande, les formes musicales, les mystères du langage harmonique ? Voulez-vous connaître les caractéristiques et l'évolution de la musique de jazz ? Désirez-vous des renseignements sur la musique folklorique corse ? Mieux encore, voulez-vous savoir comment fonctionne le roi des instruments et quels sont les différents jeux des grandes orgues de l'église Sainte-Clotilde à Paris ?...

Alors ouvrez l'un des volumes de « L'initiation », vous aurez bientôt découvert ce que vous cherchez. Vous serez frappés par sa riche documentation, par son abondance de reproductions photographiques, par sa belle présentation typographique, claire et précise. De petits disques soigneusement encartés entre les pages des différents chapitres ajoutent l'exemple sonore immédiat, preuve de telle démonstration, la justification de telle explication. Voilà une idée nouvelle, intéressante, et qui rend plus attachante encore la lecture de cet ouvrage passionnant qui constitue un instrument de travail et de vulgarisation étonnamment riche et efficace.

Tous ceux qui aimeraient en savoir davantage, sans engagement aucun, n'auront qu'à mettre à la boîte la carte bleue encartée dans ce numéro. A. Charlet.

Bibliographies

Annuaire International de l'Éducation, vol. XVIII, 1956 (Paris, Unesco et Genève BIE).

Aux rapports des septante nations collaboratrices, s'ajoute une étude de synthèse sur le mouvement éducatif dans le monde durant l'exercice écoulé : constructions scolaires, financement de l'éducation, amélioration du statut des maîtres, réforme des structures et des programmes. Nous avons relevé en particulier, avec intérêt, la poursuite de l'expérience de l'école unique en Suède.

Délinquants en herbe, par Glueck Sh. et E., trad. M. Verdun, Lyon et Paris, Emmanuel Vitte, 1956.

Pour déceler les causes de la délinquance, les auteurs ont effectué une vaste comparaison entre 500 jeunes délinquants et 500 jeunes non-délinquants, les deux groupes étant appariés sur des critères sociaux et familiaux. Elles sont plusieurs et agissent en interaction : facteurs physiques, caractère, conditions éducatives, rapport avec les parents, organisation de loisirs. De leur examen les auteurs tirent des idées sur la prophylaxie de la délinquance.

Analyse traditionnelle et analyse relationnelle en grammaire par J. Wittwer. Paris, Ecole Nouvelle française No 51, 1957.

Au cours d'une recherche de pédagogie expérimentale qu'il mène sous la direction du professeur J. Piaget, en Sorbonne, J. Wittwer a analysé un certain nombre de fautes commises par les écoliers en analyse logique et grammaticale, les classant dans des catégories fondées sur la théorie de l'intelligence opératoire du psychologue de Genève. Cette classification permet de découvrir les mécanismes mentaux impliqués dans l'opération d'analyse et de mieux cerner les secteurs où les maîtres devront porter leurs principaux efforts. L'auteur jette en outre les bases d'une conception nouvelle, plus cohérente et intellectuellement féconde de l'analyse, qui n'est pas sans rejoindre, dans ses grandes lignes, celle de G. Galichet.

La formation des éducateurs et la psychologie scientifique, par H. Haroux. Paris et Louvain (Nauwelaerts), 1957.

Dans la collection « Olympia », destinée principalement aux éducateurs physiques, ce petit ouvrage intéresse néanmoins la généralité des éducateurs. Il leur révèle les innombrables secteurs de leurs préoccupations que peut éclairer aujourd'hui la connaissance psychologique de la situation éducative, scolaire en particulier. On sent, à le lire, que l'auteur possède une large information, bien assimilée, qu'il sait mettre à la portée du praticien.

L'éducation dans les collectivités d'enfants, par A. S. Makarenko, trad. I. Lézine. Paris. Edit. du Scarabée, (coll. A la découverte de l'enfant), 1956.

L'excellente collection dirigée par le Prof. Maurice Debesse nous livre aujourd'hui un recueil précieux de textes choisis du pédagogue soviétique Makarenko. Traduits et présentés par Irène Lézine, qui est l'auteur d'une biographie publiée antérieurement sur

lui, ils nous permettent de connaître, en remontant aux sources, la pensée du pionnier de l'éducation de l'enfance perdue. Tout ce qu'il y a de plus détaché des thèses rigides des grands théoriciens, Makarenko n'en conçoit pas moins la matière pédagogique selon certains principes : le principe de souplesse même, de dialectique, qui confère au réel un caractère assez mouvant pour que tous les moyens pédagogiques puissent à leur tour être requis : à enfant différent ou à maître différent, méthode différente ; c'est le milieu, non l'éducateur, qui éduque, non sans qu'il faille requérir certaines qualités du bon éducateur ; l'enfant n'évolue pas régulièrement, il y a des à-coups, il y faut des à-coups, des révolutions qui consomment la transformation ; l'éducateur, s'il doit rester maître de soi, n'a pas à demeurer absolument égal, il doit varier son attitude, manifester des sentiments et des émotions, marques d'approbation ou d'indignation dont l'enfant a besoin ; autre principe encore : dans la colonie d'enfants, l'intention pédagogique ne doit pas paraître, l'enfant ne doit pas se sentir un sujet à éduquer ou un cas à connaître. J.C.E.

Introduction à la sociologie du vagabondage, par A. Vexliard. Paris (Librairie Marcel Rivière), 1956.

Non sans présenter un pittoresque qui aide à comprendre un élément peu connu de l'histoire et qui devrait faire l'objet de leçons dans l'enseignement d'histoire générale en section primaire et secondaire, l'ouvrage de Vexliard, matière d'une thèse de doctorat soutenue en Sorbonne, est une étude de sociologie soigneusement conduite, dans la dimension historique aussi bien qu'en référence à la psychologie de l'individu vagabond. La lecture en est tout à fait à la portée des personnes cultivées.

Enfance 1957, No 2.

Au sommaire :

H. Wallon, E. Evart-Chmielniski et G. Denjean-Raban : Reproduction de durées courtes par l'enfant.

R. Zazzo : Le problème de l'imitation chez le nouveau-né.

J. Burstin : La représentation du physique dans la préadolescence.

G. Amado et G. Guyot : L'éducateur psychologue.

Chronique du cinéma (*B. Zazzo*), de la musique (*R. Francès*) et des livres pour enfants (*M. Soriano*).

Etsu fille de Samourai, par Etsu Inagaki Sugimoto. Traduit de l'anglais par René de Cérenville. Collect. « Orient », 1 vol. in-8 écu br. 9.95. Ed. Victor Attinger SA, Neuchâtel.

Un document passionnant : la vie familiale de l'aristocratie nippone, aux traditions séculaires.

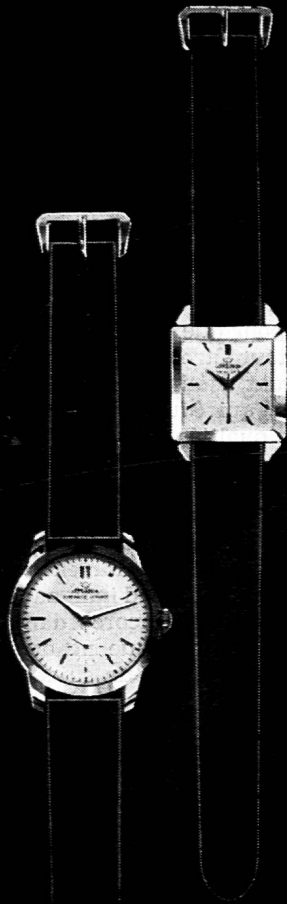
Ce livre charmant par sa véracité et sa poésie nous fait pénétrer dans un monde ignoré de la plupart des Européens : la vie familiale de l'aristocratie nippone dans ses détails les plus intimes. L'auteur nous conte sa jeunesse, au sein d'une famille appartenant à la noblesse guerrière ; puis son exode aux Etats-Unis lors de son mariage. Tous les épisodes qui ont trait à la vie du Japon, aux traditions séculaires des Samourai, à la religion du pays, retiennent spécialement l'attention. Il se dégage de l'œuvre un intérêt qui est dû à la sincérité de l'auteur et aussi au combat qui se livre en elle, l'attachement au passé de sa race et l'admiration de la vie moderne avec ses richesses en liberté individuelle et en action.

LEMANIA

ROTOR

AUTOMATIC

21 RUBIS



Fabrique d'horlogerie Lemania - Lugrin SA Orient Suisse



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

Capital et Réserves Fr. 275 millions

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure à titre facultatif
et aux mêmes conditions que les
assurés obligatoires les enfants
de l'âge préscolaire dès la nais-
sance.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1